

Département
de la Moselle

Canton de Coteaux de Moselle

Nombre de Conseillers
Elus : 14

Nombre de Conseillers
Présents : 12

Nombre de Conseillers
Absents excusés : 2

Nombre de Conseillers absents
Non excusés : néant

Nombre de Conseillers
Ayant donné procuration : 2

Date d'envoi convocation :
25/11/2022

Commune de CUVRY

PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1^{er} décembre 2022 à 20 h 30

Sous la présidence de Monsieur François
CARPENTIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Géraldine
HAMERT, Karine HUMBERT, Nathalie DUCRET
Emilie EVAÏN, Sandra KREMER, Aurélie DUBOIS

Messieurs Vianney TRITZ-KAYSER, Thomas
DAGUIN, Gérard LEININGER
Claude ENCKLE, Dominique CHATEAU.

ETAIT ABSENT EXCUSE :

Guillaume SIBILLE (procuration A. DUBOIS)
Nicolas PETIT (procuration K. HUMBERT)

ETAIT ABSENT NON EXCUSE : Néant

Secrétaire de séance : Mme Karine HUMBERT

- 1- Approbation de l'attribution d'un fonds de concours
Métropolitain**
- 2- Dossiers de demandes de subventions**
- 3- Tarification de location**
- 4- Transports pour sorties scolaire**
- 5- RPQS Syndicat des eaux**
- 6- Décision budgétaire modificative 01/2022**

1- Approbation de l'attribution d'un fonds de concours Métropolitain

Rapporteur : Monsieur François CARPENTIER

Rapport

La présente délibération a pour objet d'approuver le fonds de concours de la Métropole pour le projet de construction d'un terrain de PADEL.

L'article L.5214-16-V du CGCT prévoit que des fonds de concours peuvent être versés entre un EPCI et ses communes membres, après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil métropolitain et des conseils municipaux concernés.

La commission d'attribution des Fonds de concours de l'Eurométropole de Metz réunie le 07/11/2022, a rendu un avis positif pour l'attribution d'un fonds de concours pour ce projet, pour un montant de 28 839.00 €.

Vu le CGCT,

Vu la délibération du conseil métropolitain du 27 mars 2017, instaurant le dispositif de Fonds de Concours,

Vu la délibération du Conseil métropolitain du 13 décembre 2021, portant adoption du Pacte Financier et Fiscal de solidarité pour la période 2021-2026,

Vu la délibération du Conseil métropolitain du 04 avril 2022 portant modification du règlement d'attribution et de gestion des Fonds de Concours,

Sous réserve d'une délibération du Conseil Métropolitain attribuant un Fonds de concours dans les mêmes conditions.

Motion

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE l'attribution d'un fonds de concours pour le projet « Construction d'un terrain de PADEL », pour un montant de 28 839.00 €,

ACCEPTE le règlement d'attribution et de gestion des Fonds de Concours adopté par la Métropole,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à l'opération et au fonds de concours.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

2- Dossiers de demandes de subventions :

Rapporteur F. CARPENTIER

- **Cheminement de sécurité rue de la Louvière**

Rapport

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un projet de cheminement de sécurité rue de la Louvière

Il invite le conseil municipal à l'autoriser à déposer des dossiers de demande de subventions auprès du conseil départemental, de l'Etat, de la région, du fond de concours de Metz Métropole.

Motion

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
VALIDE le projet de cheminement de sécurité rue de la Louvière.
AUTORISE le Maire à solliciter le conseil départemental au titre de « Ambition Moselle » 2020-2025,
AUTORISE le Maire à solliciter l'Etat au titre de la DETR,
AUTORISE le Maire à solliciter l'Etat au titre de la DISL,
AUTORISE le Maire à solliciter la région Grand Est,
AUTORISE le Maire à solliciter le fond de concours de Metz Métropole,
PREVOIT l'inscription des crédits au budget primitif 2023,
DONNE MANDAT à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces afférentes à ces demandes de subventions.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

- **Cheminement de sécurité accès plateau sportif / voie verte**

Rapport

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un projet de cheminement de sécurité plateau sportif / voie verte
Il invite le conseil municipal à l'autoriser à déposer des dossiers de demande de subventions auprès du conseil départemental, de l'Etat, de la région, du fond de concours de Metz Métropole.

Motion

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
VALIDE le projet de cheminement de sécurité plateau sportif / voie verte.
AUTORISE le Maire à solliciter le conseil départemental au titre de « Ambition Moselle » 2020-2025,
AUTORISE le Maire à solliciter l'Etat au titre de la DETR,
AUTORISE le Maire à solliciter l'Etat au titre de la DISL,
AUTORISE le Maire à solliciter la région Grand Est,
AUTORISE le Maire à solliciter le fond de concours de Metz Métropole,
PREVOIT l'inscription des crédits au budget primitif 2023,
DONNE MANDAT à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces afférentes à ces demandes de subventions.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

- **Amélioration de l'éclairage public**

Rapport

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un projet d'amélioration de l'éclairage public.
Il invite le conseil municipal à l'autoriser à déposer des dossiers de demande de subventions auprès du conseil départemental, de l'Etat, de la région, du fond de concours de Metz Métropole.

Motion

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
VALIDE le projet d'amélioration de l'éclairage public.
AUTORISE le Maire à solliciter le conseil départemental au titre de « Ambition Moselle » 2020-2025,

AUTORISE le Maire à solliciter l'Etat au titre de la DETR,
AUTORISE le Maire à solliciter l'Etat au titre de la DISL,
AUTORISE le Maire à solliciter la région Grand Est,
AUTORISE le Maire à solliciter le fond de concours de Metz Métropole,
PREVOIT l'inscription des crédits au budget primitif 2023,
DONNE MANDAT à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces afférentes à ces demandes de subventions.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

- **Déploiement de la vidéosurveillance**

Rapport

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un projet de déploiement de la vidéosurveillance.

Il invite le conseil municipal à l'autoriser à déposer des dossiers de demande de subventions auprès du conseil départemental, de l'Etat, de la région, du fond de concours de Metz Métropole.

Motion

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
VALIDE le projet de déploiement de la vidéosurveillance.
AUTORISE le Maire à solliciter le conseil départemental au titre de « Ambition Moselle » 2020-2025,
AUTORISE le Maire à solliciter l'Etat au titre de la DETR,
AUTORISE le Maire à solliciter l'Etat au titre de la DISL,
AUTORISE le Maire à solliciter la région Grand Est,
AUTORISE le Maire à solliciter le fond de concours de Metz Métropole,
PREVOIT l'inscription des crédits au budget primitif 2023,
DONNE MANDAT à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces afférentes à ces demandes de subventions.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

- **Travaux d'amélioration thermique école maternelle**

Rapport

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un projet de travaux d'amélioration thermique école maternelle : Chaudière et salle de motricité.

Il invite le conseil municipal à l'autoriser à déposer des dossiers de demande de subventions auprès du conseil départemental, de l'Etat, de la région, du fond de concours de Metz Métropole.

Motion

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
VALIDE le projet de travaux d'amélioration thermique école maternelle : Chaudière et salle de motricité.
AUTORISE le Maire à solliciter le conseil départemental au titre de « Ambition Moselle » 2020-2025,
AUTORISE le Maire à solliciter l'Etat au titre de la DETR,
AUTORISE le Maire à solliciter l'Etat au titre de la DISL,
AUTORISE le Maire à solliciter la région Grand Est,
AUTORISE le Maire à solliciter le fond de concours de Metz Métropole,

PREVOIT l'inscription des crédits au budget primitif 2023,
DONNE MANDAT à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces afférentes à ces demandes de subventions.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

- **Travaux d'amélioration thermique salle des associations**

Rapport

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un projet de travaux d'amélioration thermique salle des associations : Mise aux normes de la chaufferie et remplacement chaudière + isolation.

Il invite le conseil municipal à l'autoriser à déposer des dossiers de demande de subventions auprès du conseil départemental, de l'Etat, de la région, du fond de concours de Metz Métropole.

Motion

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
VALIDE le projet de travaux d'amélioration thermique salle des associations : Mise aux normes de la chaufferie et remplacement chaudière + isolation.

AUTORISE le Maire à solliciter le conseil départemental au titre de « Ambition Moselle » 2020-2025,

AUTORISE le Maire à solliciter l'Etat au titre de la DETR,

AUTORISE le Maire à solliciter l'Etat au titre de la DISL,

AUTORISE le Maire à solliciter la région Grand Est,

AUTORISE le Maire à solliciter le fond de concours de Metz Métropole,

PREVOIT l'inscription des crédits au budget primitif 2023,

DONNE MANDAT à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces afférentes à ces demandes de subventions.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

3- Tarification de location

Rapporteur : François CARPENTIER

- **Club house Gymnase : tarifs au 01/01/2023**

Rapport

Suite à de nombreuses demandes de prêt du Club house du Gymnase, Monsieur le Maire, propose au conseil municipal de définir un prix de location de ce dernier. Pour cela, il propose d'utiliser le même tarif que pour la location du hall et de la cuisine de la salle multi-activité et de réserver cette mise à disposition aux résidents de Cuvry.

Il soumet au conseil les éléments suivants :

- Tarif de location 150€
- Période de location :
 - Du vendredi 14h00 au lundi 9h00
 - Du vendredi 9h00 au samedi 17h00
 - Du samedi 17h00 au lundi 9h00

- Location uniquement aux résidents de Cuvry

Motion

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

DECIDE d'appliquer les tarifs ci-dessus à compter du 01/01/2023

DECIDE d'adopter les différents éléments proposés par Mr le Maire

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

4- Transports pour sorties scolaire

Rapporteur : François CARPENTIER

- **Sortie à RHODES le 06/04/2023**

Rapport

Suite à la demande du corps enseignant souhaitant réaliser une sortie scolaire le jeudi 06/04/2023 pour l'ensemble des élèves (128 élèves et 22 accompagnateurs), une consultation a été réalisée auprès de transporteurs.

- La société KEOLIS à METZ (Moselle) n'a pu répondre faute d'effectifs,
- La société TRANSDEV Grand Est à METZ (Moselle) a répondu sur une base de 3 bus de tourisme à 895.76 €/ bus soit un total de 2 687.28 €
- La société SCHIDLER à BOUZONVILLE (Moselle) a répondu sur une base de 3 bus de tourisme à 875 €/ bus soit un total de 2 625.00 €
- La société SCHIDLER à BOUZONVILLE (Moselle) a répondu sur une base de 2 bus scolaire pour un montant de 1700.00 €

Motion

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

DECIDE de retenir l'offre de La société SCHIDLER à BOUZONVILLE (Moselle) a répondu sur une base de 2 bus scolaire pour un montant de 1700.00 €

DONNE MANDAT à Mr le Maire pour signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

5- RPQS Syndicat des eaux

Rapporteur Dominique CHATEAU

Rapport

Monsieur CHATEAU présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable conformément à l'obligation légale.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Motion

Le conseil municipal,

PREND note du rapport présenté.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

6- Décision budgétaire modificative 01/2022

Rapporteur : François CARPENTIER

- **Budget 38200 : Clos Saint Vincent de Paul**

Rapport

- Investissement :

	+	-
605	17 604.00 €	
6522		17 604.00 €

Motion

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE la proposition de modification budgétaire.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Francois CARPENTIER		Dominique CHATEAU	
Claude ENCKLE		Gérard LEININGER	
Géraldine HAMERT		Vianney TRITZ- KAYSER	
Thomas DAGUIN		Nathalie DUCRET	
Guillaume SIBILLE (Procuration à A. DUBOIS)		Sandra KREMER	

Emilie EVAIN		Karine HUMBERT	
Aur�lie DUBOIS		Nicolas PETIT (Procuration � K. HUMBERT)	